

UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU II

Le diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants est un Diplôme de niveau II délivré au nom du Ministère des Solidarités et de la santé et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La profession

Au sein du secteur socio-éducatif, l'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS est un professionnel du travail social et de l'éducation.

Ses missions consistent à accueillir et accompagner des jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Il s'engage dans la prévention, l'éducation et la coordination de ses actions en lien avec les différents partenaires.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle, il intervient pour des actions individuelles et collectives et peut coordonner des initiatives internes à l'établissement. Il développe des coopérations dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

L'EJE travaille dans tous les milieux d'accueil de la petite enfance (crèches, multi-accueil, jardins d'enfants, ludothèques, LAEP, services hospitaliers, Etablissements sanitaires, foyers et pouponnières, classes passerelles, pouponnières...) et peut exercer les fonctions de direction de certains établissements (EAJE de 40 places maximum, halte-garderie, crèches parentales, relais assistantes Maternelles...)

Les conditions d'accès :

Remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup,
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation,
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV,
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.61365 du Code de l'Éducation.

L'inscription :

Selon votre statut :

- sur Parcoursup
ou
- sur notre site internet : www.irtsparisidf.asso.fr
et
- satisfaire aux épreuves orales de sélection

Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.

Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

Une expérience d'au moins 1 mois est vivement conseillée auprès d'enfants de moins de six ans (crèche, halte-garderie, colonies de vacances).

La durée

Une formation professionnelle en 3 ans en Formation initiale ou situation d'emploi.

Les allègements de formation

Ils sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole prévisionnel) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site internet.

Nombre d'entrants

PARIS :	57	(Formation Initiale)
	10	(Autre)
MELUN :	20	(Formation Initiale)
	5	(Autre)

Éducateur de jeunes enfants

La formation

La formation théorique :

1500 H EN CENTRE DE FORMATION

- DF1 :** Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h)
- DF2 :** Action éducative en direction du jeune enfant (500 h)
- DF3 :** Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h)
- DF4 :** Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

La formation pratique

La formation pratique :

2100 H

sur les terrains professionnels ou 15 mois (4 stages)

- 1 stage de 8 semaines (**obligatoire en 1^{ère} année**)
- 2 stages de 8 semaines (répartis entre la fin de 1^{ère} année et le début de 2^{ème} année)
- 1 stage de 36 semaines (réalisé sur deux années de formation)

L'évolution de carrière

Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

Les statuts et possibilités de prises en charge financières

Voie classique

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

- Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière.

Depuis la loi de décentralisation du 1^{er} janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en «**maintien de salaire**» pendant leur congé formation.

TARIFS

FRAIS DE SÉLECTION : Oral 90 €

INSCRIPTIONS

OUVERTURE : en septembre

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet :

www.irtsparisidf.asso.fr

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

VOS CONTACTS

ADMISSION

Service admission Paris

01 73 79 51 15

ADMISSION75@parmentieridf.fr

Service admission Melun

01 78 49 60 10

ADMISSION77@parmentieridf.fr

PÉDAGOGIE

Paris

Responsable de Formation

Martine GOMAS

01 73 79 51 43

MGOMAS@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Patricia ZERROUKI

01 73 79 51 61

PZERROUKI@parmentieridf.fr

Melun

Responsable de Formation

Eve-Marie DE LA SALLE

01 78 49 60 03

EMDELASALLE@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Aurélien MULARD

01 78 49 60 09

AMULARD@parmentieridf.fr

I N S T I T U T R É G I O N A L D U T R A V A I L S O C I A L



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER

www.irtsparisidf.asso.fr